



RECHERCHER  OK

• ABONNEZ-VOUS •

IDENTIFIANT  MOT DE PASSE  OK [mot de passe oublié](#)



**Offrez ou offrez-vous l'indépendance pour 2016 !**

Démarrez l'année en offrant ou en profitant de 3 mois d'abonnement à Mediapart pour 20€ seulement, au lieu de 27€.

OFFRIR  
MEDIAPART

# MEDIAPART

SAM. 9 JANV. 2016 9/1/2016 DERNIÈRE ÉDITION

RSS  
TWITTER  
FACEBOOK  
FRENCH LEAKS

JOURNAL

MENU DU CLUB

LA UNE DU CLUB

DEPUIS 48 HEURES

LES BLOGS

LES ÉDITIONS

L'AGENDA

LA CHARTE

PARTICIPEZ

## ISRAËL: Le Plan de Partage 1947

25 FÉVR. 2010 PAR FXAVIER BLOG : RÉFLEXIONS DIVERSES SUR NOS "VALEURS DE CIVILISATION"

FAVORI

Partager 0

RECOMMANDER

Tweet

IMPRIMER

0

COMMENTEZ 1 RECOMMANDÉ A+ A-

**LA CREATION d'ISRAËL par l'ONU en 1947 ! Une entorse à la Charte des Nations Unies** La mise en place de l'Etat d'Israël par l'ONU, s'est faite en 1947 contre l'avis des pays arabes directement concernés. Cette décision est en contradiction flagrante avec les « bonnes intentions » énoncées dans le préambule de **la Charte des Nations Unies**, citée ci dessous :**Nous, peuples des Nations Unies, résolus** :À préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, À proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, À créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, À favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, et à ces fins À pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, À unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, À accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun, À recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseinsEn conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unie**Remarque** Quand on dit que l'Enfer est pavé de « bonnes intentions », ce préambule de la Charte des Nations Unies est vraiment « exemplaire » c'est à dire en contradiction flagrante avec les intentions proclamées. Ceci étant confirmé par, d'une part les déplacements des populations allemandes dans les pays de l'Est de l'Europe avalisées par l'ONU et d'autre part, bien sûr, par la création l'Etat d'Israël qui ne pouvait être que source de conflits avec les Palestiniens chassés, sans ménagements de leurs terres par les « nouveaux colons » juifs rameutés par le mouvement sioniste, un mouvement terroriste qui a imposé ses ambitions de conquête de la Palestine, clairement affichées, dès les années 40 et confirmés par les guerres successives engagées par Israël de 1948 à 1967, au **nom de son Droit à l'Existence comme Etat du peuple juif PLAN DE PARTAGE EN 1947** A la fin de la première guerre mondiale, contrairement aux assurances d'indépendance anglaises faites aux Arabes s'ils se rangent du côté des Alliés, la Grande-Bretagne avait convaincu une société éminemment européenne à endosser un programme de colonisation sioniste en Palestine.(cf. :

Lord Balfour) Après le deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis amenèrent la majorité européenne à rejeter la minorité afro-asiatique à l'Assemblée générale de l'ONU à couvrir l'installation d'un Etat colonial sioniste au point d'intersection des continents africains et asiatiques : la terre arabe de Palestine .Si la Société des Nation avait été l'instrument choisi pour conférer à l'association anglo- sioniste un semblant de respectabilité internationale, les Nations Unies furent, quant à elles appelées à jouer le même rôle grâce à l'entente américano sioniste, à laquelle les « pays de l'Est » dont l'URSS, ont apporté, pour des raisons politiques bien spécieuses leur éminente contribution. Le **29 novembre 1947**, le plan de partage de la Palestine (ou plus exactement de ce qui restait de la Palestine, une partie ayant déjà été séparée afin de constituer la Transjordanie) élaboré par l'U.N.SCOP (United Nation Special Comitte on Palestine) est approuvé par l'Assemblée Générale de l'**ONU**, à **New York** (résolution 181 de l'assemblée

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour améliorer votre navigation. [Gérer mes cookies](#)

le partage de ce territoire entre deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, avec **Jérusalem** sous contrôle international. Le refus de ce plan par les pays arabes ainsi que la détérioration des relations entre juifs et arabes en Palestine conduit à la **Guerre israélo-arabe de 1948**. **Partage des terres** [Zones juives en 1947. Le plan de partage de l'ONU essaie d'en intégrer un maximum dans le nouvel État juif projeté Selon le Plan de Partage, l'État juif comprenait la plaine côtière, qui s'étend de **Haïfa** à **Rehovot**, l'est de la **Galilée** et le désert du Néguev, incluant l'avant-poste de Umm Rashrash au sud (maintenant appelé **Eilat**). L'État arabe devait recevoir l'ouest de la Galilée, avec la ville d'**Acres**, les monts de **Cisjordanie**, et le sud de la côte, s'étendant du nord de Majdal (maintenant **Ashkelon**), et comprenant l'actuelle **Bande de Gaza**, avec une partie du désert le long de la frontière **égyptienne**. La ville de **Jaffa** à population majoritairement arabe, au sud de **Tel-Aviv**, devait initialement faire partie de l'État juif. Elle fut finalement comprise dans l'État arabe avant que le Plan de partage ne soit adopté par l'ONU, formant ainsi une enclave. Partage des populations [Au moment du plan de partage, la population totale de Palestine est composée pour deux tiers d'Arabes et un tiers de Juifs. La population juive représentée par le **Yichouv** (mot hébreu désignant la population juive de Palestine avant 1948) possède 7 % de la propriété foncière .L'État juif proposé regrouperait une majorité de Juifs (558 000 pour 405 000 Arabes). 10 000 Juifs seraient alors dans l'État arabe. Celui-ci serait par conséquent peuplé à 99 % d'Arabes, avec une communauté de 804 000 habitants. La zone internationale centrée sur Jérusalem, compterait 100 000 Juifs pour 105 000 Arabes. 2 % des Juifs, soit 10 000 personnes, ne se retrouveraient ni dans l'État juif ni dans la zone internationale de Jérusalem. 31 % des Arabes, soit 405 000 personnes, ne seraient ni dans l'État arabe ni à Jérusalem. L'État juif proposé est sensiblement plus grand (55 %) que l'État arabe, dont une très grande part occupée par le désert du Néguev (40 %). L'essentiel des terres côtières cultivables lui revient. 55 % du territoire total, 80 % des terres céréalières et 40 % de l'industrie de Palestine sont récupérés par la communauté juive **Réactions arabes** [La très grande majorité des Arabes vivant en Palestine et la totalité des États arabes, rejetèrent ce plan .Sur le principe, ils rejetaient toute division de la **Palestine mandataire**, et réclamaient le pays au complet .De façon plus technique, les Arabes critiquèrent aussi le tracé de la frontière. Celui-ci visait à englober le maximum de villages juifs à l'intérieur de l'État juif, mais la réciproque n'était pas respectée. Réactions juives La majorité des Juifs de Palestine acceptèrent le partage. Il y eut cependant une forte opposition de la part des plus nationalistes, en particulier (mais pas exclusivement) de droite. L'**Irgoun** et le **Lehi** critiquèrent vigoureusement le partage .La majorité des Juifs sionistes se réjouirent cependant d'obtenir enfin un État indépendant. D'un point de vue technique, même les partisans de l'accord regrettèrent cependant le manque de continuité territoriale de leur nouvel État., les guerres successives remédieront à cet état de fait Dès 1949, les sionistes s'attribueront déjà quelques terres palestiniennes(voir carte ci – dessous) **Quelques épisodes croustillantes avant l'adoption du texte** [En septembre 1947, une première votation a lieu au sein de l'ONU pour décider du sort de la Palestine et de son partage. Le résultat est le suivant: 25 voix pour le partage 13 voix contre 19 abstentions Mais la résolution doit obtenir 2/3 des voix pour être acceptée, ce qui n'est pas le cas. Les Etats-Unis, mécontents du résultat, vont faire pression sur les "petites" nations récalcitrantes au projet en leur octroyant des prêts (Haïti), ou encore avec des menaces de faire partir les industries (Libéria) afin de les obliger à accepter la résolution malgré leurs convictions. Le 25 novembre 1947 la votation est relancée à l'ONU. Le résultat est le suivant: 25 voix pour 13 voix contre 17 abstentions 2 absents Mais il manque encore une voix pour que la résolution soit acceptée. Le président américain va donc user de tout son pouvoir de la grande puissance militaire du moment. Il va menacer la France, qui s'est abstenue, de lui couper les vivres s'ils n'acceptent pas cette résolution. Après ce tour de passe passe, l'ONU relance la votation 4 jours plus tard, c'est-à-dire le **29 novembre 1947**, l'Assemblée Générale de l'ONU adopte, (**résolution 181**) le plan de partage de la Palestine en deux États, l'un arabe, et l'autre juif – Jérusalem ayant un statut particulier sous l'égide de l'ONU. Le projet est soviéto-américain, il passe en commission le 25 novembre et est ratifié le 29. La convergence entre les deux puissances (russes et américains) en conflit fait sensation. Les pays arabes refusent le plan de partage : les Arabes de Palestine et les gouvernements de tous les États arabes, refusent d'accepter les recommandations de la résolution 181, et font savoir qu'ils s'opposeront par la force à l'application de ces recommandations. Discours du représentant **soviétique** Semyon Tsarapkin : « *Les arguments historiques et juridiques ne peuvent pas et ne doivent pas être décisifs dans le règlement de la question palestinienne. Le problème a pour base essentielle le droit des populations juives et arabes de Palestine à décider de leur sort. Les souffrances subies par les Juifs au cours de la dernière guerre doivent constituer un élément important dans la décision de l'Assemblée. Les Juifs luttent pour un État qui leur soit propre, et il serait injuste de leur refuser le droit d'atteindre cet objectif* » (journal Le Monde, 12-13 octobre 1947). L'URSS a appuyé la création d'Israël en pensant créer aussi un nouvel État **communiste** : l'État hébreu s'appuyait sur une idéologie philosophique sioniste libertaire proche des idéologies socialistes et des méthodes collectivistes soviétiques, en créant des collectivités semblables aux **kolkhozes** russes où tout est mis en commun au service de la communauté. Pourtant, tandis que Moscou chante ses louanges, David Ben Gourion déclare à l'ambassadeur américain MacDonald,

nommé par Truman : « Israël salue le soutien russe aux Nations Unies, mais ne tolérera pas de domination russe. Non seulement Israël est occidental dans son orientation, mais notre peuple est démocrate et réalise qu'il ne peut devenir fort et rester libre qu'à travers la coopération avec les États-Unis. Seul l'occident lui-même, en humiliant Israël et en l'abandonnant aux Nations unies et ailleurs, pourrait s'aliéner notre peuple » (Dans Arnold Kramer, Soviet Policy on Palestine 1947-1948, Journal of Palestine Studies, Vol. 2, Numéro 2, hiver 1973).

**Vote de la résolution Le partage et la création des trois États (État juif, État arabe et État de Jérusalem sous administration internationale), sont votés par 33 voix contre 13 avec 10 abstentions. La résolution 181 a pour but la création de deux États:** Un État juif de 14 000 km<sup>2</sup> avec 558 000 Juifs et 405 000 Arabes ; Un État arabe de 11 500 km<sup>2</sup> avec 804 000 Arabes et 10 000 Juifs formé de trois parties séparées : Gaza, la Cisjordanie et la partie nord voisine du Liban ; -Enfin, une zone sous régime international particulier comprenant les Lieux saints, Jérusalem et Bethléem avec 106 000 Arabes et 100 000 Juifs. Il est à noter que l'ONU accorde aux sionistes 50 % de plus que le plan Peel de 1937 soit 60 % du territoire alors qu'ils n'avaient jusqu'alors que 7 % de la propriété foncière ; de plus ce territoire comporte 80 % des terres céréalières de la Palestine et 40 % de son industrie. En 1948, face à près de 1 400 000 Palestiniens la communauté juive totalise 600 000 membres dont 460 000 nés hors de Palestine. Il faut souligner que le flot des immigrants juifs culmine (200 000) entre 1933 et 1939 avec la montée du nazisme et le début de la guerre.

**Conséquences du vote** Le Yichouv accepte sans condition le plan de partage, tandis que les autorités des pays arabes voisins rejettent ce plan. La conséquence immédiate en sera le déclenchement d'une **guerre civile en Palestine** et suivie de la **guerre israélo-arabe de 1948**. Pour les mouvements sionistes, ce vote de novembre 1947, rejeté par les dirigeants arabes, est une énorme victoire, car ce partage est la reconnaissance de la fondation du nouvel État d'Israël qu'ils appelaient de tous leurs vœux. Le plan de partage de l'ONU du 29 novembre 1947 divise la Palestine entre un Etat juif et un Etat arabe. La première guerre israélo-arabe (1948-1949) permet à l'Etat hébreu victorieux d'élargir son territoire.

**LA CREATION D'ISRAËL: Une énigme ! Une iniquité !** Comment a-t-il pu se faire que les crimes commis en Europe contre la communauté juive aient engendré dans des conditions iniques la création de l'Etat d'Israël au détriment du peuple palestinien ? Au nom de quelle morale les injustices infligées aux communautés juives d'Europe doivent-elles être payées en retour par des injustices et de souffrances infligées au peuple de Palestine ? Comment a-t-on pu faire partager et assumer au peuple palestinien et aux peuples arabes en général, non seulement la responsabilité d'une histoire qui n'est pas la leur, mais aussi le sentiment de culpabilité consécutif aux abominations de la Deuxième Guerre Mondiale ? Comment se fait-il que la propagation massive de la propagande sioniste qui appelle à la colonisation juive « **d'une terre sans peuple pour un peuple sans terre** » ait bénéficié de tant de publicité et de complaisance, alors que sur la terre de Palestine vivait un peuple arabe, les palestiniens qui se sont depuis le début du vingtième siècle opposés au projet de colonisation sioniste de la Palestine à laquelle l'Angleterre, puissance mandataire de la Palestine avait donné cyniquement, après la Première Guerre Mondiale, son blanc-seing, par la voix de Lord Balfour ? « *La Palestine est un cas unique. Nous ne traitons non point avec les souhaits de la communauté existante, mais recherchons consciemment à reconstituer en Palestine une nouvelle communauté et à y édifier définitivement une autre majorité numérique dans l'avenir* » Lord Balfour, juin 1919

Comment se fait-il que les écrits des idéologues sionistes qui visent la mise en place du « Grand Israël » aient été, et son encore aujourd'hui, si peu dénoncés ? Pourtant ils sont bien clairs et correspondent aux pratiques coloniales de l'Etat hébreu, où Sharon se place dans la continuité du projet sioniste clairement énoncé par ses promoteurs, dont Yosef Weitz : chef du Service de colonisation de l'Agence juive, qui déclarait en 1940 : « *Entre nous, il doit être bien clair qu'il n'y a pas de place pour deux peuples dans ce petit pays. Si les Arabes s'en vont, il sera libre et ouvert pour nous. Si les Arabes restent, le pays restera étrié et misérable. Quand la guerre sera finie et que les Anglais l'auront, quand les juges siégeront sur le trône de la Loi, notre peuple doit présenter ses besoins et ses droits, et la seule solution est la Terre d'Israël, ou au moins la partie occidentale de la Terre d'Israël (c'est à dire la Palestine) sans les Arabes. Il n'y a pas de compromis possible sur ce point. Jusqu'ici l'entreprise sioniste a fait du bon travail en préparant la création de l'État hébreu. Jusqu'ici on pouvait se contenter « d'acquérir » des terres, mais ce n'est pas cela qui fondera l'État d'Israël. Cela doit se faire d'un seul coup comme la Rédemption. (c'est le secret de l'idée messianique) Et il n'y a pas d'autre moyen que de transférer les Arabes d'ici vers les pays voisins... Nous n'atteindrons pas notre but s'il y a des Arabes dans ce petit pays. Il n'y a pas d'autre issue que de transférer les Palestiniens d'ici dans les pays avoisinants, de les transférer tous. Il ne doit pas rester un seul village, une seule tribu. Et il n'y a pas d'autre moyen que de transférer les Arabes d'ici vers les pays voisins ; à l'exception peut-être de Bethléem, Nazareth et la vieille ville de Jérusalem, nous ne devons pas tolérer un seul village une seule tribu...La terre d'Israël n'est pas du tout petite, si seulement on la vide des Arabes et si on élargit un peu les frontières, au nord jusqu'au Litani, à l'est jusqu'aux hauteurs du Golan* ». Comment se fait-il que les intentions du sionisme, basées sur la « **Rédemption de la terre** » et le regroupement des Juifs par l'établissement d'un Etat exclusivement juif aient été non seulement occultées mais encouragées massivement en Occident jusqu'à une date fort récente, alors que le projet sioniste était non seulement clairement défini par les idéologues du sionisme mais encore mis systématiquement en œuvre dès la création de l'Etat hébreu par tous les dirigeants israéliens, y compris Yitzhak Rabin qui a réussi un coup de poker menteur en faisant signer par Arafat et l'OLP les « Accords d'Oslo » qui ont permis la colonisation massive des « territoires occupés » aux moindres frais pour Israël ? Il y a quelque chose d'archaïque et d'inacceptable dans ce concept de « peuple » juif qui fait que l'appartenance à la religion juive selon les règles rabbiniques (qu'on soit croyant ou non croyant) confère à toute personne, un « droit de propriété sur la terre d'Israël », ce droit ayant été accordé, selon la Sainte Bible qui fait toujours autorité en Israël, par Dieu à son « Peuple » jusqu'à la fin des temps. Même si on veut bien prendre en compte l'importance structurelle des contes et légendes de la Bible, si vingt siècles après avoir été chassés par les Romains les Juifs peuvent se croire autorisés à réaliser leur rêve psalmodié dans leurs prières rituelles : **Demain à Jérusalem**, mais de là à prétendre avoir, selon la Loi de Moïse, des droits sur la Palestine, il y a un pas que nous ne

pouvons franchir aussi allègrement que le font « les bons sionistes » Comment peut-on imaginer que les Arabes qui ont été (continuent à être chassés par les sionistes), depuis une cinquantaine d'année ne soient pas justifiés à se battre pour leurs droits avec tous les moyens qu'ils jugent appropriés pour récupérer leurs terres. **Il est inadmissible : Que Loi de Moïse ou la Torah puisse avoir une quelconque prévalence sur le Droit international.** Que la communauté juive israélienne règle ses problèmes personnels et d'ordre privé en se référant à la Loi inscrite dans la Sainte Bible, que grand bien leur fasse, mais il est intolérable que les injustices, concernant le « droit au retour » et les nombreuses et constantes expropriations de leurs terres faites aux Palestiniens par les Israéliens depuis soixante ans, ne soient pas, comme il se doit, sanctionnée par une intervention militaire des « Forces de Paix » de l'ONU, comme cela s'est fait en d'autres occasions nettement plus contestables dans la cadre des « ingérences humanitaires » **Pour le professeur R. Leibovici qui fut l'une des rares personnalités juives à protester d'une façon radicale contre la « guerre préventive » de juin 67 et dénoncer cette utilisation de la « Shoah » :** « *Six millions de juifs n'ont pas été assassinés par les nazis pour que de jeunes sabras se conduisent parfois en jeunes hitlériens. L'honneur d'Israël restera plus longtemps incarné par Spinoza que par Moshé Dayan et les conjurés de la guerre préventive déclarée d'urgence pour mettre l'ONU devant le fait accompli* »

Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.

🔒 Les commentaires sont réservés aux abonnés.

## Offrez Mediapart !



Démarrez l'année en offrant ou en profitant de 3 mois d'abonnement à Mediapart pour 20€ seulement, au lieu de 27€.

OFFRIR MEDIAPART

### L'AUTEUR



**FXAVIER**  
Enseignant retraité

582 BILLETS  
2 LIENS

7 FAVORIS  
4444 COMMENTAIRES  
53 CONTACTS

### LE BLOG

SUIVI PAR 42 ABONNÉS

#### Réflexions diverses sur nos "valeurs de civilisation"

### LE FIL DU BLOG

#### TNS rétrospective

30 DÉC. 2015 | PAR [FXAVIER](#)

#### ATTENTATS TERRORISTES

24 NOV. 2015 | PAR [FXAVIER](#)

#### 11 JANVER 13 NOVEMBRE

23 NOV. 2015 | PAR [FXAVIER](#)

#### ATTENTATS TERRORITES

20 NOV. 2015 | PAR [FXAVIER](#)

#### ATTENTATS TERRORISTES

19 NOV. 2015 | PAR [FXAVIER](#)